**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE**

**Date :** 9 juin 2020 **Lieu :** Salle des fêtes St Blaise

**Heure de début :** 20 h 00 **Heure de fin :** 22 h 10

**Étaient présents :**

Monsieur Joanny ALLEGAERT Madame Samia HAMIDI PALMA

Monsieur Christophe BERGOUGNOUX Madame Stéphanie POLANOWSKI

Monsieur Marcel MAZENOUX Madame Nina CHASSIGNAT

Monsieur Gaël LEMONNIER Madame Mélinda DADSI

Monsieur Richard LOURDEL Madame Amandine FARGE

Monsieur Frédéric MICHELON Madame Claudie THOUVENIN

Monsieur François RIGOLLET Monsieur Grégoire POLANOWSKI

Monsieur Arnaud LESPAGNOL

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :**

Madame Samia HAMIDI PALMA

 **Objets des délibérations :**

1. Délégation de fonction et de signature du Maire aux Adjoints
2. Délégation de fonction du Maire à la secrétaire, en matière d’Etat Civil
3. Vente d’une parcelle de terrain
4. Déterminations des commissions communales et intercommunales, et de ses responsables
5. Gestion de la Bibliothèque
6. **Délégation de fonction et de signature du Maire aux Adjoints**

Monsieur le Maire, en vu de l’Article L 2122-18 du Code Générale des Collectivités Territoriales confère, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à ses Adjoints, procédant donc à une délégation de fonction ainsi que de signature en cas d’absence du Maire. Tout document devra mentionner « par délégation du Maire ».

1. **Délégation de fonction du Maire à la secrétaire, en matière d’Etat Civil**

Madame Brigitte WERNER, en qualité de secrétaire à reçu par délégation du Maire, la signature de tout document relevant de l’Etat Civil en cas d’empêchement ou d’absence de Monsieur le Maire. Tout document devra mentionner « par délégation du Maire ».

1. **Vente d’une parcelle de terrain**

Monsieur le Maire à proposé la vente d’une parcelle constructible Route de Bury. Le conseil à accepté à l’unanimité.

1. **Déterminations des commissions communales et intercommunales, et de ses responsables**

Les commissions communales et intercommunales on été attribués au Maire et à ses conseillers.

1. **Gestion de la Bibliothèque**

Les permanences de la bibliothèque sont assurées par Monsieur René LAPRADE, à titre bénévole et ce pour une durée limitée. Monsieur le Maire et son conseil souhaite remercier par avance Monsieur René LAPRADE pour son temps et son dévouement.

Vue la situation sanitaire actuelle, aucune date de réouverture n’est prévue pour le moment, mais nous espérons la ré-ouvrir très prochainement afin de satisfaire ses abonnés. Une annonce sera publiée concernant la recherche d’une ou d’un bénévole, afin d’effectuer quelques heures de bénévolat à la bibliothèque. La formation se fera en interne.

**Sujets divers :**

* Un achat de calculatrice pour les 8 élèves de CM2 passant en 6e l’année prochaine à été prévue.
* Un rappel sur les abords de l’Ehpad Armad Cardeux va être communiqué aux habitants
* La réintégration du matériel de la Mairie d’après travaux.

 Le Maire La Secrétaire de séance

Monsieur Joanny ALLEGAERT Madame Samia HAMIDI PALMA